

Mettre en œuvre une politique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

OBJECTIFS:

- Maîtriser les enjeux actuels des politiques en faveur des personnes en situation de handicap
- Connaître les responsabilités de chaque échelon territorial en matière de politique du handicap
- Savoir mettre en œuvre un plan d'actions sur son territoire

PROGRAMME:

L'évolution des politiques en direction des personnes en situation de handicap :

- Une politique publique à l'interface entre le secteur sanitaire et le secteur medico-social
- Les enjeux socio-politiques et la cartographie d'acteurs intervenant dans le secteur du handicap
- La loi de décentralisation de 2005 et ses conséquences sur la politique du handicap

Une politique transversale qui doit permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap :

- Les enjeux de la scolarisation des enfants porteurs de handicap
- La prise en compte de la question du handicap dans les politiques d'aménagement et de construction
- Le soutien aux acteurs associatifs et établissements médico-sociaux oeuvrant dans le champ du handicap

La prise en compte d'un public porteur de handicap par l'ensemble des échelons territoriaux :

- La répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat
- La mise en œuvre d'une politique interne en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Le vieillissement de la population : un enjeu crucial dans les années à venir

2 journées

Élus locaux, Agents et cadres des collectivités territoriales

CONTACT INSCRIPTION:

M. Gregoire CARON
Directeur développement
inscription@iepp.fr

[Demande de devis](#)